

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, mardi 26 avril 2016

Commission Permanente du VENDREDI 22 avril

Le Département soutient l'université du Maine

La Commission permanente du Conseil départemental de la Sarthe* s'est réunie vendredi 22 avril à l'abbaye de l'Epau sous la présidence de Dominique Le Mèner. Parmi, les décisions prises, on relève le soutien de 432 400 € à l'Université du Maine.

Suite à son engagement lors du budget primitif 2016, le Département soutiendra l'Université du Maine à hauteur de 342 400 € en investissement pour différentes acquisitions de matériels par l'UFR Sciences, l'ENSIM, l'IUT Chimie ou encore pour des projets transversaux tels que le développement des usages numériques.

En fonctionnement 90 000 € seront versés en plus pour le soutien à diverses actions annuelles dont le soutien aux thèses et aux doctorants.

Au total, le Département investit **432 400 €** pour 2016 au profit de l'Université du Maine, acteur majeur de l'économie et de l'attractivité pour la Sarthe.

****La Commission permanente** est une émanation de l'Assemblée délibérante du Conseil départemental.*

Cette commission comprend 23 membres : le Président, les 12 vice-présidents et 10 membres.

Elle a un pouvoir de délibérations sur délégation de l'Assemblée plénière du Conseil départemental et se réunit environ une fois par mois.